



Nouvelles mises en service pour le LEB

Le LEB annonce la mise en service de la deuxième voie en gare d'Assens ainsi que de deux toutes nouvelles rames actuellement en phase de rodage. Ces développements s'inscrivent dans le plan de modernisation de la ligne et l'amélioration de la qualité de service aux clients.

Le renouvellement de la flotte du LEB se poursuit: courant février, deux toutes nouvelles rames (type RBe 4/8) ont rejoint la flotte. Elles seront suivies par deux autres trains mis en service durant ce premier semestre 2017. Le coût de cette acquisition s'élève à 29 millions de francs.

Améliorer l'information aux voyageurs

Confortables et modernes, ces nouvelles rames introduisent de nouvelles fonctionnalités pour les voyageurs. Pour la première fois sur le LEB, elles seront équipées de bornes embarquées (identiques aux bus et le m1). Ces supports permettront à terme de pouvoir introduire l'information aux voyageurs en temps réel à bord des véhicules. Les clients pourront également charger leur téléphone portable grâce à des prises 220 volt.

Moderniser les infrastructures

Les trains peuvent désormais se croiser à Assens. Entièrement rénovée pour un montant de 24 millions de francs, la gare bénéficie depuis 2016 de nouvelles infrastructures: bâtiment voyageur rénové, nouvelle ligne de contact et voies, nouveau quai et parking P+R. Les travaux ont également permis la création d'un passage inférieur pour piétons afin de desservir le nouveau quai 2 avec un accès sécurisé. Afin de compléter l'infrastructure, la deuxième phase des travaux comprenant la réfection de l'ensemble des installations de sécurité s'est terminée avec une mise en service de la double voie le 2 mars 2017. Outre le renforcement de la sécurité d'exploitation, le croisement en gare d'Assens permettra une meilleure stabilisation de l'horaire lors de retards.

Des conditions pour augmenter la fréquence

Sur la ligne du LEB, la fréquence au quart d'heure n'est effective qu'entre Lausanne-Flon et Cheseaux. La mise en service de la gare d'Assens ainsi que des quatre nouvelles rames comptent parmi les conditions qui doivent être réunies afin de permettre d'étendre cette fréquence jusqu'à Echallens. Pour ce faire, il faudra également qu'une double voie et qu'une gare de croisement puissent être créées aux Ripes, que la gare d'Echallens soit transformée et que de nouvelles installations de sécurité soient déployées jusqu'à Echallens. Des projets sur lesquels les équipes sont déjà mobilisées.

A (re)lire notre dossier spécial « Le LEB poursuit sa mue », dans notre magazine Connexions de décembre 2016 :

- [Le LEB, un argument économique, marketing et touristique](#) . Interview de Jean-Paul Nicoulin, syndic d'Echallens
- [Le LEB, ligne verte à cœur ouvert](#). Revue des projets réalisés et en cours.

Echallens, le 10 mars 2017